



FORMATION CONTINUE

L'approche transformative en médiation et en résolution de conflit

PRÉSENTATION

Contexte

L'approche transformative est une spécialisation du domaine de la prévention et du règlement des différends qui vise à améliorer la qualité de l'interaction entre les participants à une rencontre de médiation ou à toute autre rencontre visant à aborder une situation difficile, de tension ou de conflit, quels qu'en soient les enjeux.

Cette approche vise à favoriser l'ouverture et la reconnaissance par le renforcement du sentiment de compétence personnelle de chacun des participants à la médiation ou à la discussion. Le médiateur ou l'intervenant en résolution de conflit s'applique à soutenir chaque participant en utilisant des techniques d'intervention spécifiques permettant de renforcer la capacité de chacun de faire valoir son point de vue et d'interagir avec l'autre (« empowerment »), cette reprise de confiance leur permettant de faire graduellement preuve de plus d'ouverture, de porter un regard nouveau sur la situation et d'explorer les avenues possibles pour la résolution de leurs difficultés, l'amélioration de leur relation et/ou le règlement de leur différend.

L'approche transformative s'avère particulièrement efficace pour intervenir dans les situations comportant un haut niveau de tension ou une dimension émotive importante. Les interventions du médiateur/de l'intervenant et l'auto-détermination des participants à toutes les étapes du processus permettent à ces derniers de passer graduellement d'une interaction négative et destructrice à une dynamique plus positive et constructive, favorisant l'amélioration de la communication et un climat propice à l'émergence de résultats durables.

Objectifs

Cette formation vise à familiariser les participants avec les fondements et les techniques d'intervention de l'approche transformative, leur permettant d'approfondir leurs connaissances et de développer de nouvelles habiletés pour gérer les situations conflictuelles dans lesquelles ils sont appelés à

DURÉE

21 heures

TARIF RÉGULIER

1 075 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

970 \$

OÙ ET QUAND **Dates à
venir**

Renseignements

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans
frais)

intervenir.

La formation portera particulièrement sur :

- les principes fondateurs et les objectifs de l'approche transformative en lien avec le conflit, son impact et l'intervention du médiateur ou de l'intervenant en prévention et résolution de conflit;
- l'acquisition de connaissances et la mise en pratique des techniques d'intervention propres à l'approche transformative.

Public cible

Cette formation est proposée dans une optique de développement et d'amélioration des compétences de divers professionnels pouvant être appelés à intervenir dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits, tels que :

- les médiateurs privés et institutionnels;
- les gestionnaires, dirigeants, chefs d'équipe;
- les directeurs et conseillers en ressources humaines
- les conseillers en relations de travail;
- les coordonnateurs, facilitateurs et conseillers de programmes de santé, bien-être et prévention du harcèlement au travail;
- les conseillers juridiques; et
- tous autres professionnels impliqués dans la prévention et le règlement des différends.

Note

Barreau du Québec

Selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, les activités de formation continue ont pour objet de permettre aux membres d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession (chapitre B-1, r. 12, article 1).

Chambre des notaires du Québec

Toute activité qui a un lien avec l'exercice de la profession de notaire ou sa pratique professionnelle est admissible à une reconnaissance, conformément à l'article 4 du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires (chapitre N-3, r. 9.1).

Cette formation est offerte par le [Centre de formation continue de la Faculté de droit.](#)

CONTENU

Approche pédagogique

La formatrice exposera de façon dynamique les aspects théoriques propres à l'approche transformative en suscitant la réflexion et l'échange avec les participants et proposera des exercices permettant l'intégration et la mise en pratique des notions et des techniques proposées. Elle sera supportée en cela par :

- une présentation power point;
- un document contenant le résumé des principales notions présentées; et
- des suggestions de lecture visant l'approfondissement des connaissances et de la compréhension des principes et de l'application de l'approche transformative en résolution des conflits.

Afin de favoriser l'apprentissage, la troisième journée de formation est consacrée à la mise en pratique des principes et techniques de l'approche transformative exposées dans le cadre du cours, à travers des mises en situation au cours desquelles chaque participant est appelé à agir comme médiateur et à utiliser les modes d'intervention présentés.

Dans une optique de codéveloppement, les autres participants assistent à ces pratiques en tant que participants aux jeux de rôles et en tant qu'observateurs. La formatrice fournit des commentaires constructifs et suscite l'échange au sein de chaque sous-groupe quant aux pratiques observées et leurs impacts.

PERSONNE FORMATRICE



HÉLÈNE ROULEAU

Médiatrice accréditée, facilitatrice et formatrice

Après avoir œuvré pendant 14 ans comme conseiller juridique à la Banque Royale du Canada, Hélène Rouleau se dirige vers la médiation en 2004, offrant ses services comme médiatrice en matières civile, commerciale et organisationnelle. Mme Rouleau est médiatrice accréditée par le Barreau du Québec, l'IMAQ et l'« Institute for the Study of Conflict Transformation » (« ISCT ») aux États-Unis. Œuvrant sous le nom de Médiation RH, sa pratique vise à aider les personnes à résoudre leur conflit en favorisant des changements durables. Hélène Rouleau a acquis une vaste expérience en formation tout au long de sa carrière, que ce soit comme formatrice à l'interne de la Banque Royale, comme professeure à l'École du Barreau du Québec ou comme chargée de cours à l'Université de Sherbrooke. Elle est formatrice agréée par le Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale du Québec et formatrice certifiée par l'ISCT sur l'approche transformative du conflit. Elle a siégé pendant plusieurs années au Conseil d'administration de l'IMAQ, dont elle a été membre du Comité exécutif et présidente de la Table sectorielle du travail.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière	1 075,00 \$
Inscription à rabais pour membre accrédité UdeS/IMAQ (voir note ci-dessous)	970,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

NOTE : Rabais de 105 \$ pour médiateurs et arbitres accrédités UdeS/IMAQ : Pour obtenir votre code rabais et vous inscrire avec le tarif pour médiateur et arbitre accrédité UdeS/IMAQ, veuillez transmettre le titre et la date de la formation, votre nom, votre organisation, et votre téléphone à : formationcontinue.droit@usherbrooke.ca.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Université de Sherbrooke - Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (UdeS/IMAQ)



Québec 